ROUBAIX

Tirage au sort

Les tableaux de recensement des jeunes gens de la classe de 1896 seront affichés, à partir du dimanche 3 février 1897, à Roubaix, à l'entrée de la Cour des Pompiers, côté gauche.

Les jeunes gens qui auraient des observations à présenter sont priés de s'adresser, pendant la semaine, de 9 heures à midi ou de 3 à 5 heures du soir, à la mairie (bureau militaire).

Les réclamations relatives aux maladies ne figurant pas sur ces tableaux.

Le tirage au sort aura lieu :

1° Pour le canton de Roubaix-Est (y compris une partie de Wattrelos), le jeudi 4 février 1897, à 8 h. 1/2 précises du matin ;

2° Pour le canton de Roubaix Nord (y compris l'autre partie de Wattrelos), le vendredi 5 février à la même heure ;

3° Pour celui de Roubaix-Est (Croix et Wasquehal), le lendemain samedi 6 dudit mois, également à 8 h. 1/2 précises du matin.

Tentative de meurtre

Sur mandat d'arrêt, délivré par M. Deblobk, juge d'instruction, à Lille, les agents de sûreté ont arrêté le nommé Jules Vandeweghe, 30 ans, pâtissier, demeurant rue de Tourcoing, 129.

Il est inculpé de tentative de meurtre. On croit qu'il est innocent et qu'il a été arrêté par erreur. En tout cas il a été conduit à Lille, à la disposition du juge d'instruction qui décidera.

Une rixe

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, des individus se battaient dans la rue de l'Epeule. Le nommé J.-B. Honneau, âgé de 61 ans, demeurant rue de Croix, impasse des Champs Elysées qui s'en retournait chez lui, s'approcha près des batailleurs. Ils se ruèrent sur lui et le frappèrent au point qu'ils lui brisèrent la clavicule gauche.

Le blessé a reçu les soins du docteur Lepers qui l'a fait entrer à l'hôpital. M. Broigne, commissaire de police, a ouvert une enquête sur ces faits.

Chute dans l'escalier

Le nommé Charles Meskart, âgé de 46 ans, ouvrier fileur demeurant rue Lacroix, cour Delannoy, 11, a été admis hier matin à l'hôpital.

Il a fait une chute dans l'escalier de son domicile et s'est fracturé le bras gauche. C'est le docteur Carrette qui lui a donné les premiers soins.

Deux expulsés

La police de sûreté a arrêté deux individus qui sont inculpés d'infraction à un arrêté d'expulsion pris contre eux. L'un se nomme Jean Baptiste Lard, 44 ans, journalier, demeurant rue de l'Ommelet, 139.

L'autre est un corroyeur, Gustave Dubois, demeurant à Tourcoing, à la Croix Rouge. Il a été arrêté rue de Lannoy.

Tous deux ont été mis à la disposition du Parquet.

Mauvais fils

Le jour de l'an, le nommé Alphonse Jonquet, âgé de 2? ans, demeurant rue des Fosses, 17, entra chez ses parents vers 8 heures du soir. Il était ivre et frappa son père à coups de pied.

La police requise l'a arrêté et conduit au dépôt du 3e arrondissement.

Chronique théâtrale

Pour les fêtes de la nouvelle année, Mme Deschamps nous a donné l'étrenne d'un drame nouveau « La Mendiante de Saint-Sulpice de Xavier de Montépin.

Cette pièce, tant par son sujet excessivement intéressant et ses situations pathétiques que par son interprétation remarquable, a obtenu un très grand succès.

Félicitons sans réserves MM. Leblanc, Louis Couvreur, Germain et G. Deschamps ainsi que Mesdames Leblanc, Vialy et Louise Deschamps qui ont rempli leur rôle avec un réel sentiment.

Tous les autres artistes ont droit aussi à des éloges.

La soirée s'est terminée par *Le Voyage de Corbillon*, l'amusante opérette très bien enlevée par la troupe d'opéra-comique.

Un mot encore pour les costumes de la maison Louis Couvreur qui étaient vraiment magnifiques, et faisaient l'admiration du public.

Chronique Colombophile

La société colombophile l'Aigle, établie chez M. Achille Renard, angle des rues du Grand Chemin et de l'Epeule, a l'honneur d'informer les amateurs colombophiles qu'elle commencera ses expositions le dimanche 3 janvier 1897.

Les exposants seront MM. Charles Verdonck et Achille Renard.

— Dimanche 3 janvier 1897, chez M. Dumez, rue de l'Epeule, 58, exposition des pigeons de M. J. B. Douny, membre du jury colombophile roubaisien.

Le nom de l'amateur en dit assez pour que tous les coulonneux aient à cœur de visiter cette belle exposition.

— La société colombophile le Pigeon Bleu et Meunier établie chez M. Auguste Rogé, 1, rue de Béthune, fort Cordonnier, informe MM les amateurs colombophiles que la troisième exposition aura lieu aujourd'hui dimanche 3 janvier.

Les exposants sont MM. Gustave Joye et Auguste Rogé.

Combat de coqs

Une belle partie de coqs a eu lieu vendredi chez M. Henri Mortier, au « Nègre américain », rue de Denain. Il s'agissait d'un 3/5 mort pour 50 fr. contre Savary. Mortier a gagné les trois paires.

— Aujourd'hui dimanche rendage du 3/5 de chez Mortier, chez Oscar Savary, rue du Tilleul, 31. Mise en parc à 4 h. 1/2 de l'après-midi,

— Aujourd'hui dimanche 3 courant, chez Emile Dambrin, rue de Maubeuge, 2/3 pour 50 francs contre le Clairon des Zouaves. Mise au parc à 4 h. 1/2.

— Lundi à la même adresse, rendage de la partie de coqs contre Calonne, 3/5 pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr. Mise au parc à 6 heures.

Les habitués étaient nombreux vendredi chez Fleury Florin, au Grand Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, pour voir jouer la belle partie engagée entre l'Enfié, Roulers et Cie Réunis et le Maréchal de Coyghem. Il s'agissait d'un 3/5 pour 200 fr. avec paires de plaisir à 20 fr. Le maréchal a gagné les 1re, 3e et 5e et perdu les 4e et 6e, la 2e paire n'a pas décidé. Une grande animation n'a cessé de régner pendant toute la durée de la partie. De nombreux paris ont été échangés ; aussi nous avons vu tous les plus beaux coups de la région y prendre part.

— Mardi 5 janvier, 2/3 pour 50 fr. au maréchal de Coyghem contre le Clairon des Zouaves.

— Mercredi 13 janvier, 3/5 pour 100 fr., contre l'Ours, au maréchal (Grand appoint).

— Il y avait beaucoup de monde jeudi à cinq heures du soir, chez M. Henri Néppe, au « Bon Vivant », rue des Champs, pour assister à la belle partie contre l'Ours.

— Le « Bon Vivant » perd les trois paires. Paris sérieux de chaque côté.

— Dimanche 3 janvier, à l'Enfié, rue de Blanchemaille. 3/5 pour 200 fr. ; revanche de l'Enfié contre la société de Pottes (Belgique).

— Lundi 4 janvier, à l'Ours, 2/3 mort. l'Ours, Florin et Cie, contre Louis de la Boule noire (tous poulets).

— Aujourd'hui dimanche 3 janvier, aura lieu chez Dannels, à l'Abondance, rue de Mouveaux, le rendage d'un 3/5 pour 30 fr. Paires de plaisir à 5 fr. contre Millecamps. de Mouveaux. Tous coqs de 5 livres. Mise au parc à midi.

— Dimanche 3 janvier, rendage de la grosse partie, 3/5 pour 50 francs contre Henri Mortier, chez Oscar Savary, cabaretier, rue du Tilleul, Roubaix.

Mise au parc à 4 heures 1/2.

Ducasse à Pierrots

Aujourd'hui dimanche et jours suivants, grande ducasse à Pierrots, chez Achille Carpentier, cabaretier, angle des rues Marceau et du Pile avis aux camarades.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Dimanche 3 janvier. Deux grandes pièces : **La Mendiante de St Sulpice**, grand drame en 5 actes 10 tableaux et le **Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureaux à 5 heures 1/4, rideau à 6 heures.

Grand Théâtre de Roubaix. — Jeudi 7 janvier 1897, à la demande générale grande représentation de gala avec le concours de **M. Vergnet**, fort ténor du Grand Opéra de Paris. M. Vergne chantera le rôle de Jean qu'il a joué au Grand Opéra.

HÉRODIADE, grand opéra en quatre actes et sept tableaux de MM. Milliet, Gremont et Zanardini, musique de M. J. Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr. ; pourtour, 3 fr. 75 ; 1res galeries de face numérotées, 2 fr. ; 1res galeries de côté 1 fr. 75 ; 2mes galeries 0 fr. 60. Bureau de location chez M. Juve Hertogh, rue de la Gare.

Mouvement ouvrier

LANNOY. — Le groupe la Revanche des Campagnards se réunira le lundi 4 janvier à 5 heures précises du soir, chez le citoyen Caillau, rue du Rempart

Ordre du jour — Mesures à prendre avant de partir à la réunion publique qui aura lieu chez Casimir Liénard.

CROIX

Service des eaux. — Le Maire de Croix a l'honneur d'informer les habitants que le service des eaux potables sera prêt à fonctionner incessamment.

Les intéressés peuvent dès à présent, adresser leur demande d'abonnement à l'administration municipale.

Une tentative de vol à la Vrille. — Dans la nuit du 1er au 2 janvier dernier, deux individus qui avaient bu dans la journée au cabaret portant pour enseigne « Au Zouave » tenu par M. Vandevaille, rue de Bapaume, après avoir arrêté leur plan dans la cour de l'habitation, ont tenté d'y pénétrer à l'aide de trous de vrille pratiqués dans la porte. Le cabaretier ayant eu la précaution de repousser le verrou que les voleurs avaient tiré, ils ne purent réussir. Une enquête se poursuit.

Un coup raté. — La guerre sourde continue dans notre ville entièrement conquise au socialisme, contre ceux qui ne pensent pas comme les dirigeants de la coalition opportuno cléricale. Dernièrement, c'était à propos du monument commémoratif ; aujourd'hui, c'est sous la forme de sociétés orphéoniques que l'on veut faire la guerre au nouvel état de choses.

Malgré les coups que l'on voudrait porter à l'Union chorale, parce que ses éléments sont toujours de plus en plus hostiles à l'ancien esprit qui présidait à sa prospérité (?), celle-ci ne s'en porte que mieux. Tous les jours, de nouveaux membres se font inscrire.

Continuez, messieurs, les habitués de la St-Martin, votre campagne se retourne contre vous. Cela est tellement vrai que depuis 8 jours à peine, plus de quarante membres nouveaux se sont fait inscrire.

Continuez, Messieurs, continuez !

N. B. — Les adhésions sont reçues place de Croix, estaminet Prouvost, siège de la société « L'Union chorale ».

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède *ne fatigue pas* l'Estomac, agit rapidement, *se prend sans dégoût* et *guérit* pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Prix 2 fr. le flacon.

LA POMMADE JACKSON

guérit les Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas *qui ont résisté à toutes les autres Pommades.* — PRIX : 2 fr. 50.

LOTERIE

de l'Exposition Nationale et Coloniale de ROUEN

500.000 Lots **150.000**

Plus de 500 lots ; dont 1 de 50.000 fr., 10 de 1.000 fr., etc. ...

TIRAGE ... 15 janvier 1897

Liste des gagnants gratis. E. Stauda, 3, pl. d'Amiens, Rouen

BONS ...

GUÉRISON rapide des Dartres, Boutons, Démangeaisons, Varices ... GUÉRISON radicale ...

POMMADE Déporator Prix 1,50 le pot

EMPLOI SIMPLE, FACILE & COMMODE

Dépôt général : Pharmacie DIDRY, 32, rue ..., Roubaix ...

Exiger très rigoureusement les marques ...

TOURCOING

Administration bourgeoise

Les divers incidents qui se sont produits au cours de la discussion du budget, mardi soir, viennent de mettre en évidence, d'une façon significative et toute particulière, ce qui se passe au sein de nos commissions municipales et dans l'administration de nos services publics.

On a pu lire par le compte rendu que les journaux ont donné de la séance de mardi, que plusieurs conseillers notamment MM. Barbarie, Charles Loridan et Flament, s'étaient vigoureusement élevés contre les procédés dont usent envers leurs commettants messieurs les directeurs de l'octroi et du conditionnement.

A la suite de nombreuses plaintes émanant du personnel de ces deux services et vu certaines modifications introduites au budget, il était du devoir des conseillers cités plus haut de demander en séance publique des explications à M. le maire.

M. Flament avait à parler au nom des employés d'octroi dont il avait accepté de prendre la défense. Un acte de favoritisme tel qu'il s'en commet beaucoup dans nos services publics et en particulier dans l'octroi, venant de lui avoir été signalé. Cette fois l'injustice était par trop flagrante et méritait d'appeler sur elle l'attention du conseil municipal.

M. Flament s'était fait l'illusion que justice pouvait être ainsi rendue.

Combien il s'était trompé mais aussi quelle naïveté enfantine d'avoir compté pour cela sur ses collègues du conseil !

« Vous n'avez pas le droit, lui répondit M. le maire, de vous immiscer dans les actes de l'administration. »

Cette réponse devait suffire. Il en est malheureusement encore ainsi. La volonté d'un directeur quelconque, choisi par un suffrage plus que restreint, prévaut sur celle des élus directs du suffrage universel.

Tout contrôle, toute observation est interdite à ces derniers. Monsieur le directeur propose, l'administration dispose et nos conseillers devenus de simples enregistreurs, n'ont plus qu'à se soumettre et, qui mieux est doivent approuver.

Et voilà où en est réduit le rôle de nos conseillers municipaux. Tout au plus ceux ci peuvent-ils encore émettre de simples objections lorsqu'on leur demande de sanctionner une injustice. L'administration entend garder sa toute puissance et forte de l'appui d'une majorité vile et domestiquée comme celle qui siège en notre Conseil municipal elle ne se fait pas faute de proclamer tout haut que son pouvoir est absolu.

Non, Messieurs Barbarie, Loridan Flament, il n'y a rien de changé. Ce qu'on a fait à Delphin Dumortier et à d'autres qui, comme lui sont demeurés républicains, vous est réservé aussi pour peu que vous restiez honnêtes ou simplement fidèles à certaines promesses faites aux électeurs.

A vous aussi on jettera la pierre, on vous appellera brouillons et qui sait... utopistes, peut être !

Eh oui, ce sera un peu votre punition, Messieurs, pour tout le mal que vous nous avez fait au mois de mai dernier en faisant élire une municipalité bourgeoise, une administration toute entière au service des puissants, des riches contre les faibles, contre les pauvres.

Vous avez retardé de quatre ans l'avènement d'une municipalité ouvrière vraiment républicaine. A vous maintenant de mesurer toute l'étendue de la faute commise, tout le poids de la trahison dont vous vous êtes fait les dociles complices.

Et votre impuissance à faire le bien ne rendra pas moindre votre responsabilité. Celle-ci pèsera sur le Conseil tout entier et surtout sachez-le bien, sur ceux qui, ouvriers eux-mêmes, ont trahi leurs devoirs de classe.

Ah, l'équivoque est déjà dissipée ! La voyez-vous maintenant, dans toute sa hideur. Cette mauvaise foi absolue de la part des bourgeois, vos collègues ? Et vous M. Barbarie, qui réclamiez à propos du bureau de bienfaisance, allez-vous enfin reconnaître avec nous qu'elle est néfaste, nuisible, la toute puissance des pouvoirs administratifs ?

Mais je m'arrête car j'ai des raisons pour croire encore, même après tout ce qui s'est passé, que ni M. Barbarie, ni aucun de ses collègues ouvriers, n'osera t réclamer avec nous l'extension des franchises communales et des droits du suffrage universel.

***

L'incident soulevé par M. Charles Loridan à propos du directeur de la condition publique, aura servi beaucoup à éclairer les électeurs, et surtout les ouvriers sur la valeur du républicanisme de la majorité de nos élus municipaux.

Cette fois, la chose était extrêmement grave. Il s'agissait d'une plainte nettement caractérisée signée des ouvriers et ouvrières et dont M. Loridan avait été saisi.

Il n'y va pas de main morte, paraît-il, le calotin qui est directeur de notre conditionnement : Pour un rien, une négligence facilement justifiable, un retard de quelques minutes, M. le directeur interpelle grossièrement les ouvriers et ouvrières, les menace, impose des mises à pied, etc. ; en un mot, fait régner une discipline de fer là où chacun ne demande qu'à faire son devoir.

Monsieur le directeur était allé plus loin. Il avait enjoint aux ouvrières de travailler le soir jusqu'à huit heures et il voulut aussi, paraît-il, faire commencer les ouvriers une demi-heure plus tôt le matin.

Tout cela et bien autre chose encore, avait indisposé contre l'étrange directeur tout le personnel du conditionnement. Or la commission municipale n'ignorait nullement tous ces faits. Savez-vous comment elle répondit aux plaintes du personnel ?

Par l'intermédiaire de M. Salembien, (des bières) vice président, membre de la commission des finances, elle fit inscrire au budget une augmentation de traitement de mille francs en faveur du directeur !

C'était là, selon ces messieurs de la brasserie municipale, une façon comme une autre, et leur façon à eux, de faire bonne justice des doléances ouvrières ! Il est vrai que M. Salembien, le patron garde champêtre, avait tout mis en œuvre pour arriver à une solution qu'en fin de compte il avait estimé que seule l'augmentation de traitement du directeur pouvait donner satisfaction aux ouvriers.

Brave Salembien va !

Mais M. Charles Loridan n'avait pas jugé comme lui. Il avait même jugé la chose d'une façon toute contraire. C'est ainsi qu'il refusait absolument de voter la somme inscrite au budget et qui ne pouvait d'après lui qu'encourager le directeur à persévérer dans une attitude qui donnait déjà lieu à tant de plaintes.

Mais M. Loridan ne fut pas écouté : bien pis, on ne lui permit guère de fournir des explications : MM. Salembien, Dron et Lecomte veillaient. Que leur importe Messieurs l'affirmation d'un collègue ouvrier ; qu'importent les plaintes des malheureux — leurs électeurs, pourtant — la parole d'un directeur, et surtout d'un directeur calotin n'est-elle pas cent fois plus digne d'être écoutée, d'être acceptée ?

Allons, M. Loridan, vous avez eu tort de compter sur la loyauté et sur l'indépendance de vos collègues : à l'avenir, ne touchez plus aux chefs des services municipaux, ne critiquez plus l'Arche sainte, l'administration et surtout votez docilement tous les budgets qu'on vous présentera.

A ce prix seul, vous obtiendrez peut être encore l'installation d'un urinoir ou d'une boîte aux lettres dans votre quartier.

C'est tout ce que nos bourgeois municipaux accordent aux élus du peuple qui ne sont pas riches et qui sont républicains

G. DESCHEERDER.

Ce que vaut leur parole

Au cours de la discussion engagée au conseil municipal, à propos de la subvention de l'agence matrimoniale Saint-François-Régis, M. Théry-Rasson affirmait que cette société avait pour la seule année 1896, favorisé 400 mariages d'indigents.

Quelques instants plus tard, M. le maire n'hésita nullement à porter ce chiffre à cinq cents.

Or le *Journal de Roubaix* nous apprend que le bilan de l'état-civil pour 1896 accuse un peu plus de *six-cents mariages* !

C'est égal, il y a beaucoup d'indigents à Tourcoing !

A M. Cocheteux

Vous rappelez vous encore M. Cocheteux de la réunion du Blanc-Seau où vous vous vantiez d'avoir demandé au Conseil municipal :

1° L'installation d'un bureau d'état-civil au Blanc-Seau ;

2° Un bureau de consultations judiciaires gratuites.

Qu'a-t-on fait de ces vœux, M. Cocheteux ? Et que diriez-vous si maintenant vous aviez à rendre compte de votre mandat ?

Défi à M. Dron et à M. Basly

Les affiches suivantes ont été placardées hier en ville :

Défi à M. Dron et à M. Basly

Le Parti ouvrier de Tourcoing met au défi M. Dron et M. Basly d'organiser en notre ville une réunion publique contradictoirement avec des orateurs socialistes.

Les sujets principaux à traiter dans la conférence seront : Le Collectivisme, le Patriotisme et les réformes accomplies par la République.

Le Parti ouvrier prend l'engagement d'honneur de faire tous ses efforts pour assurer l'ordre le plus parfait à cette réunion. Il laisse à ses adversaires le choix de la salle à condition toutefois que l'entrée soit gratuite pour tous.

Si M. Dron croit ne pas devoir accepter ce défi, nous laisserons à ses électeurs le soin d'apprécier sa conduite.

Le Parti ouvrier

... maintenant la réponse du co... ...uniste.

Les ... ...sards accepteront-ils ? C'est peu probable.

Le groupe La Jeunesse

Le Groupe « la Jeunesse » se réunira ce soir à 5 heures, à la *Brasserie Sec a c*, rue du Haze.

Théâtre de Tourcoing

Lundi 4 Janvier, représentation exceptionnelle : **Le Grand Mogol**, opéra-comique en trois actes.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

le plus parfumé des savons de toilette.

3 GRANDS PRIX — 20 MÉDAILLES D'OR

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SECLIN. — *En pèlerinage.* — Imbue des idées que seuls les faibles esprits pratiquent encore, Mme veuve Lienard avait résolu, la semaine dernière, d'aller implorer les faveurs de Notre Dame de Grâce à Loos. La voilà donc partie de grand matin dans son cabriolet attelé d'une rossinante âgée de 21 printemps. Est ce que cette façon trop commode d'aller en pèlerinage déplut au seigneur ? C'est à croire, car arrivés devant le calvaire de Seclin, pèlerin et cheval furent témoins d'un fait miraculeux.

Le christ, depuis si longtemps immobile, détacha de la croix un de ses bras et interdit avec un geste théâtral des plus beau d'aller plus loin. Cette intervention imprévue de la puissance divine frappa l'esprit de Mme Ve Lienard Quant au bidet effrayé et retrouvant toute sa fringance d'antan, il fit un tel saut qu'il brisa les brancards du cabriolet et le versa dans un fossé bordant la route.

Sentant qu'elle n'était point blessée, la dévote s'en fut immédiatement à l'église où le sacristain la trouva la face contre terre implorant la grâce du Très-Haut pour tous les péchés qu'elle avait commis (ils sont très nombreux à ce que l'on dit !)

Après bien des pourparlers, le sacristain est enfin parvenu à faire sortir de l'église cette exaltée, et l'a reconduite chez ses parents. Espérons que ceux-ci auront le bon esprit de la veiller de près et surtout de lui administrer un peu d'ellébore, remède souverain pour ce genre d'affection.

BAUVIN. — *Appel aux électeurs de la fosse n° 1 des mines de Meurchin.* — Le nommé Louis Druart a écrit aujourd'hui au *Progrès du Nord*, pour adresser un soi-disant appel aux ouvriers de la fosse n° 1, à l'effet de les engager de voter pour lui le 10 janvier prochain. Nous sommes en droit de demander pourquoi ce personnage veut ici, à l'instar de la grenouille de la Fontaine, se faire aussi gros que le bœuf.

Ceci dit, revenons à nos moutons !

Vous dites, Mossieu Druart, que notre dévoué délégué Ferdinand Tassin n'a jamais communiqué de rapports à la presse et pour cause.

Si vous voulez prendre connaissance des rapports, comme tous nos camarades, nous vous prions de venir chez le secrétaire de notre syndicat. Là, vous trouverez tous les renseignements qui peuvent éclairer votre religion !!! Nous avons l'habitude, nous autres, de toujours travailler au grand jour.

C'est vous dire que nous ne craignons point la lumière. Mais vous qui voulez donner des leçons de moralité aux autres, avez-vous toujours rendu compte des mandats que nous avons eu la faiblesse de vous confier : 1° comme délégué de la caisse de secours ; 2° comme membre de la caisse de liquidation. Notre réponse sera simple elle se résume en ces mots :

Non !

Vous avez toujours joué comme nous appelons ici régulièrement de la flûte à deux bouts, et tous les ouvriers sont édifiés à votre égard, malgré la complicité de certains docteurs que nous renverrons sous peu à leurs chères études.

Mais concluons pour aujourd'hui, et nos pronostics nous donneront raison. Vous resterez, Druart, le fruit que tous les ouvriers connaissent, et s'il vous prenait la fantaisie à vous comme aux autres, de vouloir manger du délégué mineur, vous en périrez !

VINDEX.

FLINES-LEZ-RACHES. *Mauvais drôles.* — Il y a quelques jours, une bande de mauvais drôles, sans aucun prétexte, s'amusaient, en pleine nuit à briser les carreaux d'une maison de paisibles ouvriers, qui prenaient un repos bien gagné, après une journée de rude labeur. Cet acte inqualifiable mérite une sévère répression et nous espérons bien que le maire de la commune donnera tels ordres pour que pareils faits ne se renouvellent plus.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Patriotes et cléricaux.* — Les beuglants n'ont pas seuls le monopole des chansons immorales.

Mardi soir, dans un café de la Grande Place trois musiciens nomades pianiste, étoile de concert et chanteur de genre !! donnaient une soirée.

Le chanteur débitait des chansonnettes, avec parler et des monologues, d'un dégoûtant naturalisme que nous passons sous silence.

Un général victorieux n'eut pas été couvert d'applaudissements aussi frénétiques et tant de fois rappelé.

Et quels étaient ces applaudisseurs ?

Les fidèles observateurs du récent jubilé, les lecteurs et abonnés de la divine *Croix* et de la sainte *Dépêche*, tous ceux qui ont chez eux en permanence des statues et images du bon dieu, tous ceux qui sont sortis des écoles congréganistes.

Et c'est ainsi qu'on met la dépravation sur le compte de la « laïque ».

Odieux abus de pouvoir. — Le corps d'une femme Billiau, décédée rue des Foulons, était sous la garde du sieur Florquin, tisserand, préposé à cet effet par la famille de la défunte. Dimanche après-midi, le sieur Blanquart, garde de nuit, agent électoral, a fait irruption dans la maison mortuaire, prétendant en déloger le sieur Florquin, l'a blessé et a voulu lui mettre les menottes.

Nous espérons que la justice saura mettre à la raison ce garde nuit qui n'a nul droit ni qualité pour agir comme il l'a fait. De quel droit est-il porteur de menottes qui constituent une usurpation de fonctions de la police.

M. le maire de Bailleul le garde-t-il à son service ?

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

Les ouvriers de la voie

M. Turrel, ministre des Travaux publics, vient de faire parvenir la lettre ci-dessous à M. le député Basly :

Paris, 31 décembre 1896.

Monsieur le député et cher collègue,

Par une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 26 décembre courant, vous m'informez que la compagnie du Nord a prévenu les ouvriers de la voie occupés sur les lignes à titre permanent et dont quelques uns comptent de 10 à 25 années de service, que désormais ils seraient licenciés en hiver, absolument comme les travailleurs de même ordre qu'elle recrute depuis plusieurs années pour les travaux d'été et qui acceptent au préalable d'être congédiés en hiver. Vous me demandez en conséquence d'intervenir auprès de la compagnie en vue d'empêcher l'application de cette mesure.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le député et cher collègue que je charge M. l'inspecteur général du contrôle de procéder d'urgence à une enquête sur les faits que vous m'avez signalés.

Je ne manquerai pas de vous aviser de la solution qui interviendra.

Agréez, etc.

Le Ministre des Travaux publics. TURREL.

LENS. — *Caisse de secours des mines.* — Les membres du comité de direction de la caisse de secours des mines de Lens, viennent de décider que dorénavant les mineurs inscrits sur les contrôles recevront une carte d'identité mentionnant leur situation de famille et que les médecins seront rétribués à raison de 3 fr par personne appelée à recevoir leurs soins et se trouvant habiter dans leurs circonscriptions.

Afin d'établir exactement l'importance du traitement annuel qu'aura à toucher chaque médecin les agents des mines de Lens procèdent à un recensement minutieux de tout le personnel, sans distinction, occupé par la Compagnie dans ses divers services.

Nos agents de police. — On sait avec quel acharnement l'ex-maire Wagon traquait, alors qu'il était au pouvoir, certains agents de police qui n'avaient pas le don de lui plaire ou d'être ses plats valets. Réprimandes, amendes et mises à pied pleuvaient sur ces modestes fonctionnaires.

A l'occasion du jour de l'an, un conseiller municipal nous suggère une excellente idée, la voici :

« M. Courtin, dit-il, dont on connaît les sentiments généreux pourrait à titre d'étrennes faire remise aux agents dont il s'agit, tous père de famille, des amendes énormes qui leur ont été infligées par son prédécesseur avec une sévérité intéressée. »

Ce serait là il nous semble un acte méritoire car le traitement des agents n'est pas élevé à ce point que ceux ci aient pu, sans en subir une gêne, en laisser une forte partie à la ville.

C'est ainsi, nous dit on, que l'agent Lampin François s'est vu retenir 335 francs ; l'agent Charles Bois 132 fr. 50 et l'agent Charles Lantoine, 50 fr.

Ainsi qu'on le voit il y a là un acte d'humanité et de justice à accomplir.

Concession aux cimetières. — Les concessions dans le cimetière communal qui autrefois ne rapportaient que de faibles sommes et pour cause ! ! ont produit pour l'année 1896, *huit mille cent soixante-quinze francs*, représentant 47 concessions d'une superficie totale de 129 mètres carrés.

On le voit l'ordre commence à régner dans les finances municipales.

Octroi. — Le produit de l'octroi pour l'année 1896 a été sur vin, alcool et vinaigre de 11.456 fr. 35 soit 403 fr. 74 en moins que l'année précédente, sur bière de 84.565 fr. 63 soit 592 fr. 13 en moins et sur viande 33.683 fr. 57 soit en plus 196 fr. 42. Le total des sommes encaissées s'élève à 129.717 fr. 55 pour 1896 alors qu'en 1895 il était de 130.615 fr. d'où une diminution de 897 fr. 45.

Etat-civil. — Ci-dessous les renseignements concernant l'état-civil :

	1895	1896
Naissances	651	646
Mariages	137	136
Décès	352	407
Divorces	4	5

Notre municipalité. — Disons que le nombre des séances du conseil municipal a été en 1896 de dix soit, quatre en plus qu'en 1895 et ajoutons que nos conseillers ont été depuis le mois de mai assidus aux réunions qui toutes ont été tenues sur première convocation.

Nous ne pouvons ici relater les questions traitées depuis que M. Courtin est à la tête de notre municipalité, mais disons que des décisions sérieuses ont été prises, toutes n'ayant en vue que l'intérêt général des habitants, intérêt trop longtemps sacrifié, hélas ! aux rancunes, aux caprices et aux affaires particulières d'hommes dont la ville de Lens n'a pas à regretter la chute du pouvoir.

Le jour de l'An. — Jeudi soir les tambours et clairons ainsi que les membres de la commission des sapeurs-pompiers de notre ville se sont rendus à leur hôtel où ils ont présenté à M. Gustave Spriet et aux officiers leurs souhaits d'usage. Une soirée intime a suivi cette cérémonie.

Vendredi matin à l'occasion de la nouvelle année, les excellents tambours et clairons de la fanfare ouvrière sont allés à domicile donner des aubades au président chef et sociétaires de cette société, partout ceux-ci ont reçu le meilleur accueil.

Violences. — L'agent de police Louis Béhal, pour violences exercées sur la dame Macron, rue de la Collégiale a dressé procès-verbal contre la nommée Flora Poirier femme Dumoulin, mercière même rue.

LIÉVIN. — *Cours d'adultes.* — Nous lisons dans le bulletin de l'enseignement primaire de l'inspection académique d'Arras :

« La création officielle de huit cours d'adultes à Liévin pour lesquels le conseil municipal a voté un crédit de 960 francs n'est pas pour décourager les essais intéressants tentés l'an dernier

» La commune de Liévin possédait déjà trois cours d'apprentis pour lesquels la compagnie houillère s'imposait une dépense annuelle de 800 francs.

» A la demande des directeurs d'écoles et sur la proposition de M. le député Lamendin et de M. Delelis, conseiller, le conseil municipal a voté, pour la création d'un cours d'adultes dans chacune des cinq écoles de la ville, une somme de 120 francs ce qui porte à 960 francs le montant de la libéralité du conseil municipal en faveur des cours d'adultes.

» Le conseil municipal de Liévin a droit à tous nos remerciements. »

Nous joignons nos remerciements à ceux de l'inspection académique, en ajoutant que les conseillers municipaux de Liévin comprennent bien que dans un pays libre il faut que tous les citoyens soient instruits.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 4 h. 1/2 — Rideau à 5 h. 0/0.

Dimanche 3 janvier. — ROGER LA HONTE, drame en 5 actes et 8 tableaux. — LA FAVORITE, opéra en 4 actes. — UN FIL A LA PATTE, vaudeville en 3 actes.

Ordre : 1° Roger la Honte ; 2. La Favorite ; 3° Un Fil à la patte.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

Hippodrome Lillois

Aujourd'hui trois janvier dernière représentation de la troupe cosmopolite, sous la direction de MM. Magron et Lamelet, impresarios des fêtes municipales de bienfaisance de la ville de Paris. Pour la première fois à Lille, Dufosse, l'émule de Blondin, fera ses périlleux exercices à 45 pieds de hauteur.

Que les enfants se réjouissent. Il y aura une grande matinée le dimanche 3 janvier, à 2 h. 1/2 avec le même programme qu'à la soirée.

PETITE CORRESPONDANCE

WACHE, à DOUAI. — Il nous est impossible, la place nous manquant, de publier in extenso, la liste des numéros gagnants à chaque tirage. Adressez-vous à la succursale du Crédit Lyonnais, ou chez n'importe quel banquier, on vous communiquera cette liste.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 1er janvier. Arthur Dobbelaere, rue Archimède. — Philomène Debruckère, rue Pierre de Roubaix. — Albert Lecerf, rue Bernard. — Julien Fourainnon, quai de Cherbourg. — Aurélie Leclerc, rue de Maubeuge. — Jeanne Dominicus, rue Drouot.

Décès. — Pierre Regourd, 59 ans, frère des écoles chrétiennes, rue de Lannoy, 197. — Mélanie Decottignies, 80 ans, sans profession, place de l'Abattoir, 18. — Louis Carpentier, 3 ans, rue St-Maurice, 72,

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS sur le

RIDEAU-RECLAME

du

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE

S'adresser à

M. Gaston NADAUD, 106, Rue Nationale, 106, LILLE

Seul Concessionnaire.

GUÉRISON Poudre & Cigarettes ... **ASTHME** ... CERTIFICATS de Médecins ... LILLE et toutes pharmacies

Marchés de Lille du 2 janvier

Les sucres et les alcools ne sont pas cotés aujourd'hui.

BOURSE de LILLE

DU 2 JANVIER

VALEURS	Cours du jour	On offre.	On demande
Aniche	....	....	11000
Anzin	4680	4700	4675
Bruay	....	....	24200
Bully	2900	2900	2900
Carvin	....	1050	1010
Courrières	....	4725	....
Douchy	680	675	685
Dourges	10150	10100	10100
Escarpelle	2440	2450	....
Lens	285	288	285
Liévin	....	1305	....
Marles	....	....	6500
Ostricourt	....	500	125
Vicoigne	18200	18200	18200

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, — Imprimerie du Réveil du Nord, 25, rue de Gîves, 25.